

RÉFLÉCHIR APRÈS CHARLIE

La réaction massive en faveur de valeurs républicaines qui ne soient pas nationalistes a été une belle réponse aux terroristes et au racisme antisémite et anti-arabe mais nous savons bien que les ennemis de la république ne sont pas défaits pour autant. **Nous savons aussi que nous devons, en tant qu'enseignants-chercheurs ou chercheurs en sciences humaines et sociales, chercher à comprendre ce qui nous a conduits à ce 7 janvier 2015 et ce, pour mieux résister à de réelles tendances centrifuges dans notre société.** Il nous a semblé nécessaire de prendre le temps de mener une réflexion sur les questions que pose cette situation inouïe et de partager nos analyses qui seront complexes mais qui seront exposées avec clarté et simplicité, en s'appuyant sur les méthodes des sciences humaines et sociales : historicisation, études de terrain, approches comparées, sens critique, philologie. L'Université de Lyon a donc pris l'initiative d'un **cycle de conférences et d'un petit journal en ligne Réfléchir après Charlie** (avec l'aide du laboratoire Triangle).

Les conférences se déroulent le mercredi de 18h à 20h dans l'amphithéâtre de l'Université de Lyon (sauf la séance du 29 avril qui se déroulera à l'École normale supérieure de Lyon).

1 | 18 mars 2015 : Philippe Corcuff (Sciences Po Lyon)
DE L'EXPÉRIENCE DE CHRONIQUEUR À CHARLIE HEBDO À LA TRAGÉDIE ET APRÈS

2 | 1^{er} avril 2015 : Daniel Frandji (ENS de Lyon-IFÉ)
L'ÉCOLE JUSTE OU L'HORIZON DES DROITS PÉDAGOGIQUES ?

3 | 29 avril 2015 : Makram Abbès (ENS de Lyon)
LA PENSÉE ISLAMISTE COMME ILLUSTRATION DE L'ANTI-MODERNITÉ

4 | 6 mai 2015 : Jean Kempf (Université Lumière-Lyon 2) **et Vincent Michelot** (Sciences Po Lyon)
LIBERTÉS DE CULTE ET D'EXPRESSION EN PERSPECTIVE TRANSATLANTIQUE

5 | 20 mai 2015 : Valérie Sala Pala (Université de Saint-Etienne, UJM)
QUAND LES POLITIQUES PUBLIQUES PRODUISENT DES CATÉGORIES, DES DISCRIMINATIONS ET DE LA SÉGRÉGATION ETHNIQUES

6 | 3 juin 2015 : Emmanuel Taïeb (Sciences Po Lyon)
THÉORIES DU COMLOT

LES RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES

PHILIPPE CORCUFF, « DE L'EXPÉRIENCE DE CHRONIQUEUR À CHARLIE HEBDO À LA TRAGÉDIE ET APRÈS »

#1

La réflexion va prendre appui sur une expérience autobiographique au sein de Charlie, en tant que chroniqueur d'avril 2001 à décembre 2004, plus qu'une analyse distanciée des « lignes éditoriales » dans le journal. Elle s'appuie sur l'ouvrage *Mes années Charlie et après ?* aux éditions Textuel, qui constitue une sélection des chroniques écrites par Philippe Corcuff dans Charlie Hebdo - avec un appui particulier sur ce qui concerne le racisme et le rapport aux religions, la partie I s'intitulant « Contre les racismes et les guerres de religions ».

DANIEL FRANDJI, « L'ÉCOLE JUSTE OU L'HORIZON DES DROITS PÉDAGOGIQUES ? »

#2

Depuis deux ans, la nation française s'est engagée dans une vaste entreprise de « refondation de l'école de la république », afin de « réduire les inégalités et favoriser la réussite de tous ». La loi du 8 juillet 2013, portant le même nom, doit d'abord être comprise dans la lignée de l'engagement politique visant à faire de la jeunesse et de l'éducation une priorité pour la nation. Il s'agit surtout d'essayer d'apporter une réponse au problème constamment mis en avant par la plupart des enquêtes nationales et internationales : le caractère particulièrement inégalitaire du système scolaire français (la France apparaît comme l'un des pays de l'OCDE où le poids de l'origine sociale pèse le plus lourd dans les carrières scolaires, et où le nombre d'enfants en grande difficulté scolaire, qui a toujours été préoccupant, n'a cessé d'augmenter depuis au moins le début des années 2000). Mais que devons nous entendre par cet objectif de « réduction des inégalités », alors même que de nombreuses politiques se sont déjà référées à cet objectif depuis au moins le début des années quatre-vingt ? Quel sens et contenu donner aujourd'hui à la notion même de « réussite scolaire » ou « pour tous », et comment d'ailleurs articuler cette notion avec celle de « réussite éducative » récemment aussi appelée à la rescousse ? Bref, nous proposons de voir quel est l'apport non seulement réel, mais aussi possible de l'école à la justice et à la démocratie.

MAKRAM ABBÈS, « LA PENSÉE ISLAMISTE COMME ILLUSTRATION DE L'ANTI-MODERNITÉ »

#3

Idéologie, utopie ou ensemble de doctrines théologico-politiques, l'islamisme, sous quelque angle qu'on l'envisage, s'est imposé depuis plus d'un demi-siècle comme le référent majeur de la pensée politique dans de nombreuses sociétés du monde arabo-musulman. Souvent abordé du point de vue de la violence militaire ou du conservatisme moral théorisés par ses fondateurs, il est, toutefois, très peu étudié à partir du contexte dans lequel il a pu voir le jour, et des dynamiques intellectuelles ayant conduit à son succès. C'est cet aspect relatif à la genèse de l'islamisme que la conférence cherche à expliquer en y voyant une illustration de l'anti-modernité, notamment dans le domaine de la pensée politique. Cette lecture s'appuie sur l'exploration des contextes arabo-musulman et occidental de la première moitié du XX^e siècle, et cherche à élucider la manière dont l'islamisme a pensé sa spécificité par rapport aux ensembles politiques et idéologiques de l'époque. La conférence argumente en faveur de la thèse de l'inscription de l'islamisme dans les courants de la réaction à la modernité triomphante, que ce soit par la récusation de la sécularisation, la formation d'une nouvelle conception de l'Etat et de la souveraineté, ou par la défense d'une philosophie particulière de l'histoire qu'il applique à l'Islam.

JEAN KEMPF ET VINCENT MICHELOT, « LIBERTÉS DE CULTE ET D'EXPRESSION EN PERSPECTIVE TRANSATLANTIQUE »

4

La France et les Etats-Unis sont deux «républiques sœurs» qui puisent chacune leurs valeurs républicaines dans l'universalisme des Lumières. Pourtant, dès lors qu'il s'agit de religion ou de liberté d'expression, chacune renvoie l'autre au caractère supposément «médiéval» de ses pratiques et politiques. Passée l'émotion au lendemain du 7 janvier, on a vite vu arriver de Washington une litanie de textes dénonçant les entailles faites par les Français au libre exercice du culte, surtout pour les Musulmans, ainsi que nos pratiques de «censure» de la presse et de certains discours. Au cœur du débat, il y a bien sûr le Premier Amendement, mais au delà le contraste fondamental autour de la compatibilité de l'Etat avec la protection des droits, un Etat forcément tyrannique ou forcément juste selon la rive de l'Atlantique.

VALÉRIE SALA PALA, « QUAND LES POLITIQUES PUBLIQUES PRODUISENT DES CATÉGORIES, DES DISCRIMINATIONS ET DE LA SÉGRÉGATION ETHNIQUES »

5

Il s'agira de montrer comment des politiques publiques qui se présentent comme « universalistes », en phase avec un « modèle français républicain » qui se veut aveugle aux « origines », produisent insidieusement des frontières ethniques en catégorisant certains individus ou groupes selon des critères ethniques, et en construisant des discriminations et de la ségrégation. L'exemple de la politique du logement social qui sera mobilisé ici illustre bien ces phénomènes : derrière les références officielles au « droit au logement » et à la « mixité sociale », les politiques du logement produisent au quotidien des catégorisations, des discriminations et de la ségrégation ethniques.

EMMANUEL TAÏEB, « THÉORIE DU COMLOT »

6

Les attentats de janvier 2015 ont rapidement donné lieu à des lectures de type complotiste. Après avoir rappelé les formes des « théories » conspirationnistes, et présenté celles qui sont contemporaines des événements, cette intervention montrera qu'il faut les considérer avant tout comme des discours politiques. Discours portés par des acteurs particuliers, qui ont pour ambition de nier la responsabilité des auteurs de ces attaques, et de construire d'autres ennemis, d'autres causes politiques, tout en cherchant à mobiliser des individus ou des groupes.

LOCALISATION :

Amphithéâtre de l'Université de Lyon, 90 rue Pasteur, 69 007 Lyon

École normale supérieure de Lyon, 15 parvis René Descartes, 69 007 Lyon

Voir le journal en ligne sur : www.ens-lyon.fr/actualites

Inscription obligatoire : www.aprescharlie.sciencespo-lyon.fr



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON

